





JUIN 14

Mensuel

Surface approx. (cm²): 182

N° de page : 15

Page 1/1

La tomate passe contrat

Aquitaine McDonald's France, Florette Food Service et Rougeline ont célébré la première année d'un partenariat portant sur la contractualisation de tomate charnue sur trois ans.

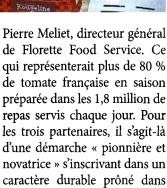
coopération commerciale lancée depuis dix ans a permis de définir le produit attendu. Ce contrat a apporté de la visibilité et de la sécurité dans un marché très volatile. Il permet de se consacrer au développement du produit », a commenté Gilles Bertrandias, directeur général de Rougeline, lors d'une rencontre au siège du « groupe tomatier » à Marmande. Ainsi, Rougeline a fourni avec intérêt 450 tonnes au restaurateur rapide en 2013 via Florette Food Service. Chez McDonald's, cet accord se traduit en fiabilité des apports et par la traçabilité indispensable des produits.

Un caractère durable

« Nous effectuons 850 millions d'euros d'achat de produits agroalimentaires dont 70 % auprès d'entreprises françaises. McDonald's France a franchi une nouvelle étape en contractualisant 70 % de ses besoins annuels de tomate charnue soit 5 700 tonnes achetées à un prix fixe sur trois ans. Florette Food Service (ex-Crudi), fournisseur historique, en fournit 60 %. « Nous commercialisons

Les représentants de MacDonald's France, Rougeline et Florette food service, de droite à gauche, satisfaits d'un partenariat d'approvisionnement signé sur trois ans.

de la tomate origine France entre mai et octobre. Deux mille tonnes sont actuellement contractualisées en France. Ce volume a doublé en deux ans, cette origine représente 57 % des tonnages sur cette période et 25 % de notre approvisionnement sur l'année. Notre objectif est d'atteindre un tiers des demandes de notre client », précise



chaque entreprise. ■ GD

